
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2005-2006

29 JUIN 2006

PROJET DE DÉCRET CONTENANT L'AJUSTEMENT DU BUDGET GÉNÉRAL DES DÉPENSES DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE POUR L'ANNÉE BUDGÉTAIRE 2006⁽¹⁾

—

AVIS DE LA COMMISSION DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DES QUESTIONS EUROPÉENNES
PAR **MME AMINA DERBAKI SBAÏ**.

—

(1) Voir Doc. n°274 (2005-2006) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé de Mme la Ministre Simonet	3
2	Discussion	4
3	Vote sur l'Avis	5

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission des Relations internationales et des Questions européennes a examiné au cours de sa réunion du 29 juin 2006 (2) le projet de décret contenant l'ajustement du Budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2006.

1 Exposé de Mme la Ministre Simonet

Il n'y a aucun mouvement significatif au sein de la D.O. 14 relatives aux Relations internationales.

La ministre a simplement mentionné l'existence d'un ajustement d'ordre technique consistant à majorer de respectivement 2.000 et 5.000 euros les allocations de base (A.B.) 33.07.30 et 35.40.30, majorations intégralement compensées par une diminution équivalente de l'A.B. 12.71.12.

Ces majorations permettront de faire face au coût de l'indexation de certaines cotisations ou contributions internationales versées par la Communauté française.

Quant à l'essentiel de cette D.O., c'est-à-dire le C.G.R.I., il n'y a aucune majoration, ni réduction de sa dotation (A.B. 41.01.11).

La ministre confirme que le budget 2006 continue à s'exécuter conformément aux grands axes qu'elle a exposés lors de la présentation de l'initial 2006, sachant que nous aurons très prochainement deux occasions d'examiner plus en profondeur la politique de relations internationales :

d'une part, la discussion du rapport d'activités 2005 ;

(2) Présents :

M. Bodson, M. Dehu, Mme Derbaki Sbaï, Mme Jamoulle, Mme Simonis, M. Vervoort, M. Walry, M. Crucke (Président), M. Fontaine, M. Miller, Mme Persoons, M. Lebrun

Assistaient également à la réunion :

Mme Corbisier-Hagon, membre du Parlement

Mme Simonet, Vice-Présidente et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations internationales

M. Demaegd, directeur de cabinet adjoint de Madame la Ministre Simonet

M. Gonfroid, collaborateur au Cabinet de Mme la Ministre Simonet

M. Mailleux, collaborateur au Cabinet de Mme la Ministre Simonet

M. Etienne, collaborateur au cabinet de Mme la ministre Simonet

Mme Drèze, experte du groupe PS

M. Kubla, expert du groupe MR

M. Hayois, expert du groupe cdH

d'autre part, la note de politique internationale.

En ce qui concerne le multilatéral, se tient ces jours-ci la première session du comité de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La Communauté française est présente dans ce comité et cotise au Fonds de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Toujours concernant l'UNESCO, la ministre n'a pas besoin de rappeler que notre Assemblée vient d'approuver, pour ce qui la concerne, la convention sur la diversité culturelle.

S'agissant de l'Organisation Internationale de la Francophonie, la ministre se réfère aux préoccupations émises par plusieurs membres du Parlement à l'occasion d'une interpellation récente de la Ministre-Présidente et d'elle-même. Devant certaines dérives – notamment budgétaires – nous devons plaider plus fort pour une Francophonie plus concrète et plus resserrée encore dans ses interventions, en particulier en matière d'éducation et de médias et pour que, par ailleurs, elle renforce sa présence en Afrique centrale.

En ce qui concerne la coopération bilatérale, vous savez que notre priorité à l'Afrique des Grands Lacs, se traduit par une intensification des actions en R.D.C. (où la ministre vient de se rendre très brièvement), au Burundi (où elle s'est rendue en janvier pour la signature d'un accord conjoint Communauté-Région) et au Rwanda. Pour la R.D.C. en particulier, le grand projet « Yambi 2007 » avance bien. Des missions de présélection ont été menées à Kinshasa et dans 8 villes à l'intérieur du pays. Des formations sont en cours. Des spectacles « tests » vont prochainement être programmés à Kinshasa.

Avec les pays de la Méditerranée, au départ des relations bilatérales que nous développons avec 5 pays, la ministre a souhaité mettre en place une stratégie régionale structurée. Celle-ci vise notamment à inscrire nos relations dans une cohérence avec la stratégie « euro-med » de l'Union européenne, à promouvoir le dialogue des cultures et l'apport que constituent aussi bien les sociétés civiles que les communautés d'origine méditerranéenne.

Dans cet esprit, à l'occasion d'une visite au Maroc en mai dernier, la ministre a lancé un programme de 3 ans, intitulé « Dialogues et Modernités », dont la première étape était un séminaire de professionnels du journalisme sur le thème « Modernité, presse, respect de l'autre ». D'autres rencontres sur d'autres thèmes seront organisées cette année et l'année prochaine, pour aboutir à une

synthèse en 2008, Année européenne du Dialogue des Cultures.

Compte tenu des circonstances, il n'a pas été jugé opportun de finaliser l'approbation parlementaire des accords de coopération avec la Palestine et Israël. Cela ne signifie toutefois pas un arrêt de nos actions dans ces deux pays. La volonté de la ministre est bien sûr de respecter la décision du Conseil de l'Union européenne, mais aussi de contribuer à répondre de manière constructive à la situation dramatique qui prévaut au Proche-Orient et de pouvoir continuer à soutenir la population palestinienne. Une réorientation de nos actions est en cours, en vue de développer des projets indirects au bénéfice des Palestiniens, via les ONG et la société civile qui n'ont aucun lien avec les organisations terroristes. C'est ainsi que nous envisageons de formuler une offre de bourses afin de contribuer à sortir des jeunes étudiants palestiniens de leur isolement.

En ce qui concerne l'appui aux acteurs wallons et bruxellois de la solidarité, les programmes d'appui ont commencé à faire l'objet d'une évaluation et les appels à projets ont été adaptés en conséquence. Il s'agit de mieux préciser les objectifs de nos interventions et de leur donner une meilleure lisibilité en distinguant mieux les appels à projets qui concernent les « professionnels » de la coopération (les ONG) et les autres opérateurs (villes et communes, hautes écoles, syndicats, ...).

En ce qui concerne les pays développés et en transition, le renforcement des liens avec les pays et les régions proches est entamé.

La ministre s'est rendue en Rhénanie du Nord-Westphalie en décembre 2005. Un séminaire international sur le projet de baccalauréat international plurilingue vient d'être organisé avec les partenaires rhénans. Un autre séminaire sur la collaboration scientifique et technologique aura lieu en décembre 2006 ou en janvier 2007, et un accord de coopération se prépare avec le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie.

De même, nous préparons les premières commissions mixtes Communauté française-Région wallonne avec les Pays-Bas et avec le Grand-Duché de Luxembourg.

S'agissant de nos cibles plus éloignées, un nouveau programme destiné à renforcer l'attractivité internationale et la promotion de notre enseignement supérieur et de notre recherche a été mis en place. Une mission-test a été réalisée au Chili en 2005, une mission au salon NAFSA a eu lieu à Montréal en mai 2006 et nous sommes aussi présents en 2006 sur les foires internationales de

l'éducation à Genève, Santiago du Chili et New Delhi 2006. La ministre conduira en octobre 2006 une mission scientifique et universitaire en Chine, coordonnée avec une mission économique de son Collègue, M. Marcourt.

En ce qui concerne l'Union européenne, la ministre se limitera à souligner 2 points :

- Les perspectives financières 2007-2013 qui ne correspondent pas aux ambitions que nous plaçons dans l'intégration européenne. Dans ce contexte de rareté des ressources, la ministre a notamment plaidé en faveur de la recherche européenne et d'une mobilité étudiante accrue et mieux soutenue. Ainsi, une enveloppe de plus de 50 milliards d'euros sera consacrée au 7^e programme-cadre de recherche, ce qui permettra notamment de créer le Conseil européen de la recherche, chargé de soutenir la recherche fondamentale, et de renforcer la participation des PME au programme. Concernant la mobilité étudiante, l'augmentation du budget permettra de dépasser les 3 millions d'étudiants ayant bénéficié d'une bourse Erasmus d'ici 2013.

- S'agissant de l'avenir institutionnel de l'Union européenne, le Sommet de juin 2006 a décidé de prolonger d'un an la fameuse « pause de réflexion ». La ministre estime que cela ne doit pas conduire à suspendre la ratification du traité constitutionnel : même si ce texte ne devait jamais entrer en vigueur tel quel, nous devons prendre date pour les futures négociations et situer le niveau de nos exigences.

Quelques mots enfin du réinvestissement en faveur du secteur culturel. Il s'élève comme annoncé à près de 325.000 euros. Il s'accompagne d'un assouplissement des procédures dans le but de donner la priorité à la présence de nos créateurs et opérateurs sur les marchés les plus importants (festivals de cinéma, salons du livre, marchés musicaux, etc.).

Le souci de rendre plus lisibles les montants consacrés à la coopération bilatérale proprement dite d'une part, et aux programmes d'appui à nos opérateurs d'autre part se poursuivra dans le cadre du budget 2007.

2 Discussion

Aucun commissaire n'a souhaité intervenir.

3 Vote sur l'Avis

Par 9 voix et 4 abstentions, la commission des Relations internationales et des Questions européennes recommande l'adoption par la commission des Finances, du Budget, des Affaires générales et du Sport du projet de décret contenant l'ajustement du budget général des dépenses de la Communauté française pour l'année budgétaire 2006 partim pour les matières qui relèvent des compétences de la commission des Relations internationales et des Questions parlementaires.

La commission a fait confiance au Président et à la Rapporteuse pour la rédaction du présent avis.

Le Rapporteur,

Le Président,

Amina Derbaki-Sbaï

Jean-Luc Crucke